



GIRO.COM

OCTOBRE
2005



" un axe
structurant "



Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 10/2005

EDITORIAL

A chaque évolution brutale du prix des carburants pétroliers, de nombreuses questions reviennent sur la scène de l'actualité : comment faire face ? qu'allons nous devenir ? ... De nombreuses " solutions " sont bien entendu évoquées y compris les plus extrêmes mais après chaque " crise ", comme nous l'avons vu par le passé, l'automobile repart de plus belle car nous sommes en fait encore loin d'avoir atteint le seuil où le coût de ce mode de transport viendrait contrebalancer son caractère pratique inégalable pour la plupart des individus. De plus, chaque augmentation du prix du " baril " contribue à rendre économiquement viables un grand nombre de gisements potentiels (schistes bitumineux, transformation du charbon, transformations végétales, ...) retardant ainsi les échéances de " l'après pétrole ". La fin du transport individuel en automobile et son remplacement par des moyens collectifs n'est donc pas pour demain si l'on en juge par le cours de l'histoire ! Qui se souvient de l'impressionnant réseau de tramways qui couvrait le Territoire de Belfort dans les années 20 (près de 700 km de lignes !) et qui finit par être démantelé avant la fin des années 40 après avoir connu ses premières difficultés financières à partir des années 30 ?

Ceci étant, les " pouvoirs publics " ont la responsabilité de la collectivité, c'est-à-dire de l'ensemble des individus, et leur action doit bien entendu s'attacher non seulement à mettre en place des solutions de transport performantes (construction de nombreuses routes au cours des 50 dernières années) mais aussi à réduire si ce n'est éliminer les nuisances résultant des comportements individuels (chose moins aisée qu'il n'y paraît dans la mesure où ce sont les individus qui décident de la politique par le biais de leur vote !). Dans la panoplie des outils figurent donc quelques mesures réglementaires (plutôt prises par des instances les moins exposées au suffrage des citoyens), des mesures incitatives pour de nouveaux développements

(véhicules électriques, piles à combustible, ...) et l'organisation des systèmes de transport publics (trains, tramways, autobus, ...), aux limites près de la sanction économique (un voyageur du réseau de la CTRB n'acquiesce en moyenne directement que 10% du coût réel de son transport !).

C'est dans cet esprit que le SMTCTB (Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort), autorité organisatrice des transports à l'échelle locale, a entrepris une action de fond visant à redynamiser le transport public dans le Territoire de Belfort. Partant du constat que le réseau actuel n'est pas compétitif (sur certaines lignes les bus transportent souvent moins de 3 passagers !) et ne s'adresse en fait qu'à des populations " captives " (scolaires, ménages à très faible revenu, ...), les orientations engagées à la suite des premières études visent à donner une plus grande attractivité au réseau d'autobus. Ceci passera par une réorganisation de l'utilisation des moyens (qui ne sont pas indéfiniment extensibles) autour de la mise en place d'un système cadencé (passages fréquents à des intervalles réguliers) sur un nombre réduit de lignes à fort potentiel (centres urbains) et d'un système de transport à la demande sur le reste du territoire.

Ainsi l'axe Giromagny-Belfort-Delle a été défini comme axe structurant du futur réseau périurbain du Territoire de Belfort (avec un basculement possible sur le réseau ferré si le trafic le justifiait) et une étude a été lancée sur la mise en place du transport à la demande dans le reste du territoire (notamment au niveau du pays sous vosgien pour commencer). Par ailleurs, la simplification des interconnexions représente aussi un enjeu important ; c'est ainsi que la première action forte, dans l'attente de la réorganisation du réseau, interviendra au 1^{er} octobre prochain avec la mise en place du " Pass'OK ", un titre de transport économique valable sur l'ensemble des réseaux de l'Aire Urbaine (voir l'article dans la rubrique " GIROMALIN ").

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 13 SEPTEMBRE

L'ordre du jour de la séance n'était pas très étoffé mais il s'agissait de satisfaire à l'exigence réglementaire de la tenue d'un conseil communautaire par trimestre au minimum comme le souligne le président Daniel ROTH

en début de séance. 17 conseillers sont présents et 6 sont représentés.

De fait, les points inscrits à l'ordre du jour ont un caractère essentiellement technique et toutes les propositions recueillent un vote

" un énorme succès "

favorable à l'unanimité :

- Approbation du changement de siège social du SMTCTB (installation rue du Rhône);
- Inscription en investissement des frais de réparation d'une pompe ;
- Modification du régime indemnitaire d'un poste en vue du recrutement d'un agent expérimenté en remplacement d'un " emploi jeune " démissionnaire ;
- Nouvelle définition du régime d'astreintes applicable au personnel suite à un décret ;
- Signature de conventions de déversement des eaux industrielles avec les sociétés Visteon et Kam biotechnology ;
- Dénonciation du contrat d'assurance groupe SOFCAP relatif aux indisponibilités du personnel en raison des tarifs jugés exorbitants.

Au rang des questions diverses, le conseil demande au SMTCTB la réactivation de l'ar-

rêt de bus d'Auxelles-Bas (ligne Auxelles - Giromagny). Par ailleurs le conseil prend connaissance de l'attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire de 20 000 € par le Conseil Général pour la structure de multi-accueil " les Papy'llons " et de l'impossibilité de recevoir une subvention d'état sur les fonds parlementaires de notre député pour les travaux d'assainissement dans la commune de Chauv, une subvention ayant déjà été attribuée à cette commune. Le président signale que l'opération " composteurs " a connu un énorme succès sur l'ensemble de la CCHS avec près de 600 composteurs distribués ; de ce fait il est envisagé de renouveler cette opération dans les années à venir. La prochaine réunion du conseil se tiendra en mairie de Lepuix-Gy en fin d'année.



" aux petits soins "

LES SAVEURS D'ANATOLIE



Kebabs, grillades, pizzas, servis en salle ou en terrasse, sont au menu du restaurant " Anatolie " situé au 4 rue Maginot. Du mardi au dimanche, de 11H00 à 14H00 et de 18H00 à 22H00, Ahmet et son épouse Kaziban sont aux petits soins pour leurs convives. Bien que

fil de restaurateur, Ahmet KURT ne se destinait pas au départ aux métiers de bouche et ce sont en fait les aléas de la vie qui l'ont amené à installer sa nouvelle activité à Giromagny en 2001.

Après une scolarité à Méziré, le pays des escargots, puis au collège de Grandvillars et enfin au lycée Diderot de Belfort, Ahmet a commencé sa vie professionnelle dans la technique, en travaillant dans une usine de volets roulants dans la région de Saint Louis. C'est donc pour se rapprocher de sa famille qu'il est venu vivre à Sermamagny et travailler à Giromagny en s'appuyant sur la tradition familiale. Après la cuisine, le service et la plonge, Ahmet et Kaziban retrouvent leurs 2 garçons de 6 et 8 ans auxquels le papa transmet déjà sa passion pour la moto.

LA VIE COMMUNALE



Le théâtre refait son entrée : inauguré le 19 juin 1993, le bâtiment du théâtre des 2 Sapins commence à requérir quelques travaux de rajeunissement. Le parvis qui montrait des signes de faiblesse au niveau des poutres en sapin supportant les lamelles de bois exotique a donc été refait au cours de l'été par l'entreprise Pereira. Plutôt que de conserver l'aspect d'origine, les élus ont préféré une réfection complète avec des matériaux plus résistants dans le temps tels que la pierre reconstituée. Les bornes d'éclairage, souvent

dégradées volontairement, ont elles aussi été remplacées par des bornes anti-vandalisme. Pour plus de sécurité, elles sont maintenant mises en service avec l'éclairage public et non plus seulement lors des spectacles. Le coût total de l'opération s'élève à 17 116 €.

Ch`ur et orgue : après la création d'un ch`ur grégorien en 2003, fort aujourd'hui d'une douzaine d'hommes, l'association des amis de l'orgue de Giromagny, sous l'impulsion de son président Jean-Jacques GRIESER, a récidivé avec la création originale d'un ch`ur grégorien féminin. Chaque formation répète séparément tous les 15 jours à l'église Saint Jean Baptiste sous la direction du président mais, le 18 septembre dernier, un public averti a pu apprécier le premier concert regroupant les deux formations. Huit chants entrecoupés de morceaux d'orgue ont ravi les mélomanes qui attendent certainement avec impatience la prochaine performance.

" une réfection complète "

" une création originale "



La montée du centenaire : à l'occasion du centenaire de la première montée du Ballon d'Alsace par les coureurs du tour de France en 1905, le syndicat "la voie verte des hautes Vosges" organisait (???) en partenariat avec le SMIBA et l'office du tourisme des Vosges du sud, une montée du Ballon à vélo pour tous en compagnie de "personnalités" (???). A Giromagny les personnalités annoncées brillaient par leur absence ! En dépit de cet état de fait déplorable et d'un temps peu clémente, 50 cyclistes, dopés par la collation offerte par la municipalité, se sont quand même élancés à l'assaut du ballon.

Téléphérique et pyramide : le mercredi 14 septembre, les élus du CMA (Conseil Municipal d'Adolescents) ont procédé à l'inauguration de l'aire de jeu de la place des

Commandos d'Afrique (à côté du centre socioculturel). La genèse de cette réalisation remonte à l'année 2003 et à une concertation établie entre le CMA et la commission "cadre de vie" animée par Jean LEFEVRE. C'est grâce à la détermination des jeunes élus du CMA, au travail réalisé pour le choix des jeux (enquêtes), le choix du site, l'analyse des offres tant techniques que financières, et à leur persévérance à convaincre les "grands" d'inscrire au budget communal la somme nécessaire (15 000 €), qu'aujourd'hui les enfants de la commune et les parents peuvent exprimer plaisir et satisfaction devant cette réalisation.



" à l'assaut du ballon "

" inauguration de l'aire de jeu "

GIROMALIN

Naissance du Pass OK ! : une nouvelle formule d'abonnement aux transports publics qui entre en service le 1^{er} octobre. Après une simplification tarifaire entrée en vigueur au premier septembre et qui se traduit concrètement pour les Giromagniens par une baisse des tarifs de bus suite à la suppression de la 3^{ème} zone tarifaire, le SMTCTB (Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort) poursuit sa politique de rénovation de l'offre de transport public en lançant, en partenariat avec la SNCF, la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard), le Conseil Régional et les opérateurs de transport (CTRB, CTPM, SNCF) le Pass 'OK. Il s'agit d'un titre de transport unique destiné aux résidents de l'Aire Urbaine et permettant de voyager à volonté sur l'ensemble des réseaux CTPM, CTRB et TER SNCF au sein de l'Aire Urbaine. 3 formules sont proposées: l'abonnement mensuel à 45 €, l'abonnement hebdomadaire à 15 € et le titre journalier à 4,5 € (seulement sur les réseaux bus pour ce dernier). Les

abonnements peuvent être souscrits dans les agences CTPM et CTRB ainsi que dans les gares SNCF moyennant la présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité. Renseignements complémentaires sur www.ctrb.fr ou au 03 84 21 08 08.

Feuilles d'automne : l'arrivée de l'automne marque un regain dans la production de déchets végétaux et des questions quant à leur élimination. Deux voies principales sont possibles : l'utilisation de la benne à déchets verts mise à disposition par le SICTOM sur le site de l'ex décharge municipale, rue sous la côte, (ouverte le samedi de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 17H00 et le lundi de 14H00 à 17H00) ou bien l'incinération, sous réserve de se conformer aux arrêtés en vigueur, c'est-à-dire brûlage exclusivement en tas (pas de mise à feu de broussailles), à une distance d'au moins 5 mètres à l'intérieur des limites de la propriété, par temps calme, entre 8H00 et 16H00 et en opérant une surveillance constante.

LA FORET COMMUNALE

La forêt communale de Giromagny couvre près de 476 ha répartis sur 4 communes : Giromagny (42 ha), Lepuix-Gy (196 ha), Auxelles Haut (234 ha) et Auxelles bas (5 ha). On y trouve principalement du hêtre (64%) et du sapin (20%), le reste se répartissant entre chêne, épicéa, pins sylvestre et Douglass ainsi que divers feuillus (érable, sycomore, frêne). Cette forêt est principalement affectée à la production de bois d'œuvre feuillus (75%) et résineux (25%). Autrefois elle constituait aussi une zone d'exploitation de divers minéraux dont le souvenir est présent à travers un sentier minier

(et botanique). La forêt est également pour partie une réserve de chasse (louée à l'ACCA de Giromagny) pour les chevreuils, sangliers et lièvres. Elle constitue un lieu de promenade apprécié par le biais de nombreux sentiers balisés (notamment par le club des Sentiers Sous Vosgiens) ainsi qu'une zone de protection naturelle pour différentes espèces (oiseaux divers, grand tétras, etc.) ; à ce dernier titre elle est soumise à différentes réglementations sur certaines zones (réserve des Ballons Comtois, zone de protection du grand tétras, zone d'importance communautaire pour les oiseaux, etc.



" Pass'OK "



" sous réserve "



" hêtre et sapin "

" une gestion attentive "



" il s'agit seulement de s'inscrire "



" descente du troupeau "

Pour la commune, la forêt représente une ressource économique notable et elle fait à ce titre l'objet d'une gestion attentive en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) ; un plan d'aménagement sur 15 ans a été établi en 1998 et chaque année le Conseil Municipal délibère sur un programme de travaux proposé par l'ONF (marquage des coupes, dépressage, entretien des routes forestières, etc.). La tempête de décembre 1999 n'a pas eu de conséquences directes importantes sur la forêt communale (700 mètres cube de chablis environ) mais ses conséquences indirectes sur les prix du bois de hêtre ont eu une incidence importante sur le budget communal avec des années "noires" (en 2000 et 2001 les recettes ont été inférieures aux coûts d'entretien qui s'élèvent à environ 15 000 € par an) et des perspectives peu réjouissantes (76 000 € de recettes en 2004 contre 116 000 € en 1998, soit une perte de près de 50% si l'on tient compte de l'inflation, et ce pour des volumes vendus supérieurs).

Les coupes de hêtre et de sapin, présentées dans un catalogue rédigé par l'ONF, sont vendues sur pied à l'automne aux professionnels. Les "semi-produits" que constituent les fonds de coupes, les perches et brins abattus au

cours du dépressage ainsi que les chablis (arbres cassés, abimés ou renversés par le vent) sont vendus au coup par coup à des tarifs allant de 7,5 € le m³ pour les chablis de bonne qualité à la gratuité pour les ételles (débris) de coupe et les charbonnettes (branchages de diamètre inférieur à 7 cm) en passant par 5 € le m³ pour les chablis de qualité moyenne et 1 € le stère pour les rondins et quartiers de fonds de coupes.

Avec le renchérissement du prix des produits pétroliers, certains seront peut-être tentés de se procurer du combustible en forêt. Ceci est possible sous réserve de respecter certaines règles car le prélèvement sauvage est prohibé et donc susceptible d'entraîner des poursuites. La procédure est simple : il s'agit seulement de s'inscrire sur un registre communal. L'information est transmise à l'ONF qui fournit alors au demandeur les documents suivants : 1) une autorisation de circulation (la circulation des véhicules en forêt est réglementée) ; 2) une autorisation d'exploitation faisant état du lieu, de la nature des prélèvements autorisés, des périodes et du prix ; 3) un contrat de vente avec facture payable au trésor public le cas échéant. Il ne reste plus alors qu'à mobiliser le courage !

AGENDA D'OCTOBRE

Samedi 1^{er} : ■ Portes ouvertes à la résidence St Joseph de 14H00 à 17H00 (ainsi que le dimanche 2 de 10H30 à 12H00 et 14H00 à 17H00) ; visite des locaux et ventes diverses au profit d'actions en faveur des résidents. ■ " La guerre des mondes ", un film de Steven Spielberg à 20H30 au CSCS.

Dimanche 2 : ■ Marché aux puces sur la place de Gaulle et place des Mineurs organisé par l'harmonie municipale avec buvette, sandwiches, apéritif et concert.

Mercredi 5 : ■ " Jason ou les ailes du désir ", un spectacle mêlant paroles, jeu, musiques et chansons, dans le cadre du 6^{ème} festival du conte, au T2S à 20H30 (entrée 9 €).

Samedi 8 : ■ " Le capitaine Fracasse " une pièce de la compagnie de l'Esquisse de Toulouse d'après Théophile Gautier, à 20H30 au T2S ; ■ Loto du FC Giro-Lepuix à la salle communale de Lepuix-Gy à 20H00 ; ■ Journée nationale des aveugles ; l'association Valentin HAUY "uvre depuis 1923 à Belfort pour apporter des solutions aux aveugles ; renseignements pour notre secteur auprès de Madeleine CHASSAING à Vescemont (03 84 29 35 95) ; ■ Salon " Volumes et Couleurs " organisé par l'association Créapassions en salle paroissiale du foyer, rue saint Pierre de 14H00 à 18H00 ; ■ Salon " Talents d'artisans " organisé par la chambre des métiers et de l'artisanat avec la participation

de Marie-Ange RUEZ de l'Atelier Photo du 44 Grande rue (entrée libre à partir de 10H00, buvette, restauration, présentation des filières de formation, démonstrations, mini shows, etc. à partir de 10H00 à la salle des fêtes de Belfort ; ■ Rencontres d'automne à Balderschwang pour les Amis de Schwabmünchen dans le cadre du jumelage (aussi le dimanche 9 pour ces 5 dernières manifestations).

Samedi 15 : ■ Loto organisé par l'USG VTT en salle communale de Lepuix-Gy ; ■ " Mr et Mrs Smith ", un film de Doug Liman au T2S à 20H30.

Dimanche 16 : ■ Fête de la Transhumance avec " la descente du troupeau " organisée par l'association Transhumance et Traditions ; départ du Ballon d'Alsace à 9H30, pause à Malvaux à 10H00, arrivée à Giromagny à 11H00 avec animations et repas sous chapiteau (réservation au 03 89 48 96 37) ; ■ " Le songe d'une nuit d'été ", une pièce de William Shakespeare jouée par la compagnie des Planches Labordiennes à 17H00 au T2S (entrée 8 €)

Samedi 29 : ■ Cinéma au T2S avec 2 films fantastiques : " Madagascar " à 17H30 et " H2G2 " à 20H30 ; ■ Messe de la St Hubert en l'église de Giromagny à 18H30 avec la participation des sonneurs de cors " Les échos du Rosemont " .

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr